

TROILUS RECOUPE 3,38 G/T ÉQU.-OR SUR 22 M DANS UNE INTERSECTION DE 129,05 M À 0,95 G/T ÉQU.-OR, DANS UNE CIBLE DE RESSOURCES PRÉSUMÉES À L'INTÉRIEUR DE LA FOSSE DE RÉSERVES Z87

3,38 G/T ÉQU.-OR (2,97 G/T AU, 1,80 G/T AG, 0,29 % CU) SUR 22 M, DANS UNE INTERSECTION DE 129,05 M À 0,95 G/T ÉQU.-OR (0,80 G/T AU, 1,11 G/T AG, 0,10 % CU)

Le 17 septembre 2026, Montréal (Québec) – Corporation minière Troilus (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5) (« Troilus » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer la quatrième série de résultats du programme de forage d'optimisation de la zone Z87 à son projet d'or et de cuivre Troilus, situé dans le centre-nord du Québec, au Canada. Les résultats présentés comprennent neuf trous de forage totalisant 4 728 mètres et s'inscrivent dans le cadre du programme d'exploration 2026 décrit dans le communiqué de presse de la Société daté du 31 mars 2026.

Le programme d'optimisation de la zone Z87 en cours cible des ressources présumées ainsi que des intervalles historiques non échantillonnés à l'intérieur et autour de la fosse de réserves actuelle de Z87, dans le but d'identifier des possibilités d'amélioration du plan minier présenté dans le rapport technique de la Société publié le 9 septembre 2026.

Les estimations actuelles des ressources minérales et des réserves minérales sont fondées sur une date d'effet au 31 décembre 2025 et ne tiennent donc compte d'aucun forage réalisé en 2026. Les résultats annoncés aujourd'hui continuent de démontrer la présence de minéralisation dans des secteurs actuellement classés comme ressources présumées ou, dans certains cas, considérés comme des stériles dans le modèle de blocs actuel, créant ainsi des possibilités de conversion des ressources, d'optimisation de la fosse et de la séquence d'exploitation, d'amélioration du ratio de décapage et d'augmentation de l'alimentation de l'usine au cours des premières années.

Faits saillants des intersections de forage à Z87 :

- **Le trou 87-26-485 a recoupé 0,95 g/t d'équivalent or (« équ.-or ») (0,80 g/t Au, 1,11 g/t Ag, 0,10 % Cu) sur 129,05 m, dont 3,38 g/t équ.-or (2,97 g/t Au, 1,80 g/t Ag, 0,29 % Cu) sur 22 m**, à partir d'une profondeur de 398 m dans le trou, dans un secteur de ressources présumées à l'intérieur de la fosse de réserves Z87 (voir les figures 1 et 2).
- **Le trou 87-26-531 a recoupé 0,99 g/t d'équivalent or (« équ.-or ») (0,84 g/t Au, 1,20 g/t Ag, 0,10 % Cu) sur 74,3 m, dont 3,15 g/t équ.-or (2,73 g/t Au, 1,88 g/t Ag, 0,30 % Cu) sur 3,3 m**, à partir d'une profondeur de 468 m dans le trou, dans un secteur de ressources présumées à l'intérieur de la fosse de réserves Z87 (voir les figures 1 et 2).

- **Le trou 87-26-529 a recoupé 1,15 g/t d'équivalent or (« équ.-or ») (1,00 g/t Au, 0,84 g/t Ag, 0,11 % Cu) sur 45 m, dont 5,42 g/t équ.-or (4,73 g/t Au, 5,45 g/t Ag, 0,46 % Cu) sur 2 m**, à partir d'une profondeur de 579 m, dans un secteur de ressources présumées situé à 70 m sous la fosse de réserves Z87 (voir les figures 1 et 3).
- **Le trou 87-26-515 a recoupé plusieurs intervalles minéralisés dans le mur suspendu de Z87, historiquement non échantillonné**, où le modèle de ressources actuel ne contient aucun bloc minéralisé (voir la figure 3 et le tableau 1).

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a commenté : « Aucun des forages réalisés en 2026 n'est inclus dans les plus récentes estimations des ressources et des réserves, et nous continuons d'obtenir des résultats de forage significatifs à l'intérieur et autour de la fosse de réserves Z87. Nous ciblons des ressources présumées ainsi que des intervalles historiques non échantillonnés, et les forages révèlent une minéralisation plus étendue que celle actuellement représentée dans le modèle de ressources. Les résultats indiquent la présence de minéralisation dans un secteur actuellement modélisé comme des stériles. Sous réserve de forages supplémentaires, de travaux de modélisation géologique et d'évaluation technique, ainsi que de son intégration aux futures mises à jour du plan minier, cette minéralisation pourrait permettre de réduire le déplacement de stériles et d'améliorer le ratio de décapage dans cette partie du gisement. »

Programme d'optimisation de Z87

Z87 était l'une des deux zones précédemment exploitées à ciel ouvert dans le cadre des anciennes opérations de Troilus. Plusieurs des trous de forage historiques utilisés pour définir les réserves de l'ancienne mine n'ont pas été échantillonnés de façon continue, laissant ainsi des intervalles de carottes, dans certains cas sur plusieurs centaines de mètres, sans données d'analyse.

Dans le cadre de l'estimation des ressources, une valeur correspondant à la moitié de la limite de détection du laboratoire est attribuée à ces intervalles non échantillonnés, ce qui entraîne d'importantes lacunes dans le modèle de blocs actuel. Le programme d'optimisation 2026 évalue systématiquement ces secteurs afin de déterminer si la minéralisation se prolonge dans les intervalles historiques non échantillonnés qui sont actuellement modélisés comme des stériles.

Le programme cible également des ressources présumées à l'intérieur et autour de la fosse de réserves Z87 actuelle, dans le but de soutenir leur conversion potentielle à la catégorie des ressources indiquées et leur intégration éventuelle aux futures mises à jour des réserves minérales et du plan minier.

Les résultats annoncés aujourd'hui viennent s'ajouter aux résultats des forages réalisés plus tôt en 2026 à Z87, qui ont démontré la présence de minéralisation au-delà et à l'intérieur de la fosse de réserves actuelle, notamment de larges intervalles recoupés dans des secteurs historiquement non échantillonnés du mur suspendu (voir les communiqués de presse datés du 20 août 2026, du 7 juillet 2026 et du 25 juin 2026).

Toutes les teneurs présentées sont non écrêtées, et les épaisseurs réelles représentent environ 75 % à 90 % des longueurs de forage.

*Le rapport technique conforme au Règlement 43-101 associé aux ressources minérales et aux réserves minérales du projet Troilus peut être consulté sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, sous le profil d'émetteur de la Société, ou sur le site Web de la Société à l'adresse www.troilusmining.com

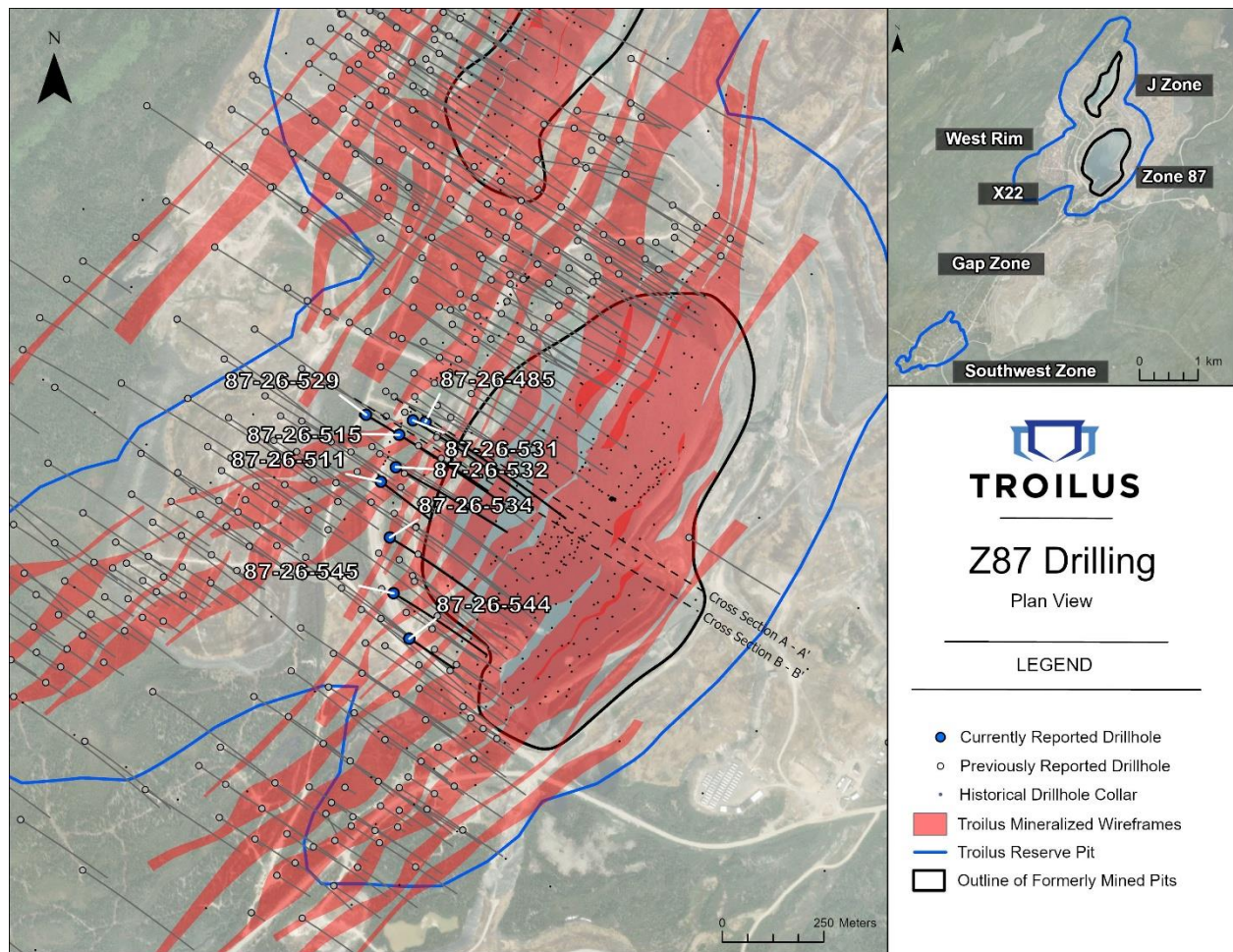


Figure 1. Carte en plan montrant l'emplacement des trous de forage rapportés à Z87

A

A'

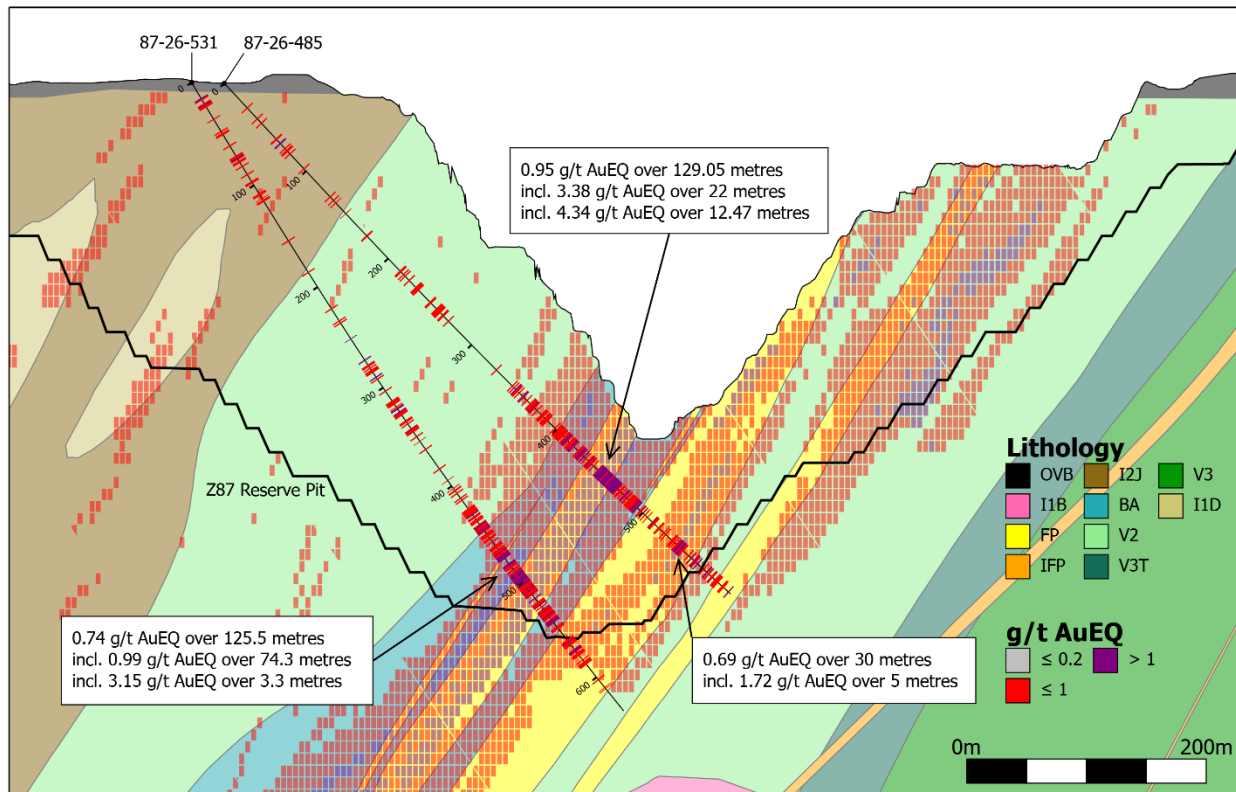


Figure 2. Section transversale montrant les résultats des trous de forage 87-26-485 et 87-26-531.

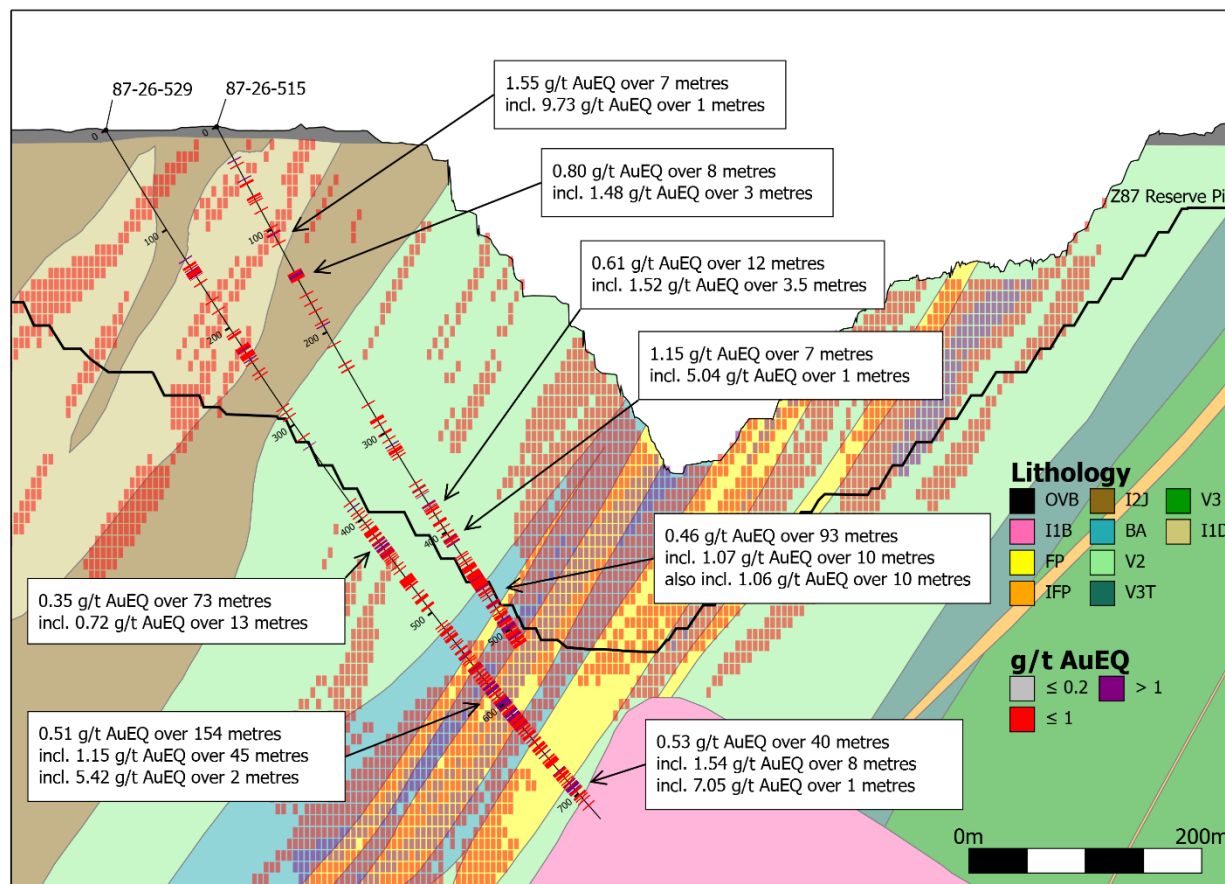
B**B'**

Figure 3. Section transversale montrant les résultats des trous de forage 87-26-515 et 87-26-529.

Forage à Z87

Le trou 87-26-485 a été foré afin de cibler des ressources présumées à l'intérieur de la fosse de réserves Z87 (voir les figures 1 et 2). La zone principale a recoupé 129,05 mètres titrant 0,95 g/t équ.-or, dont 22 mètres à 3,38 g/t équ.-or, incluant 12,47 mètres à 4,34 g/t équ.-or. Ce secteur de la fosse de réserves contient des blocs de ressources présumées qui ne sont pas intégrés au plan minier actuel. Ce forage a été planifié dans le but de convertir ces ressources à la catégorie des ressources indiquées afin qu'elles puissent être prises en compte dans les futurs calendriers de production.

Sur la même section, à 120 mètres en aval-pendage, le trou 87-26-531 a recoupé 125,5 mètres titrant 0,74 g/t équ.-or, dont 74,3 mètres à 0,99 g/t équ.-or dans la zone principale de Z87, où le forage ciblait des ressources présumées. Le mur suspendu a recoupé 20 mètres titrant 0,31 g/t équ.-or et 41,4 mètres titrant 0,28 g/t équ.-or dans un secteur où le modèle de blocs actuel ne contient aucune minéralisation, puisque ce secteur est défini à partir de trous de forage historiques qui n'ont pas été échantillonnés de façon continue.

Sur une section située à 50 m au sud des trous 87-26-485 et 87-26-531 (figure 1), le trou 87-26-529 a recoupé 45 mètres à 1,15 g/t équ.-or à l'intérieur d'une zone plus large de 154 mètres à 0,51 g/t équ.-or

dans la zone principale de Z87, à environ 70 mètres sous la fosse de réserves (voir la figure 3). Ce trou a également recoupé 73 mètres titrant 0,35 g/t équ.-or, dont 13 mètres à 0,72 g/t équ.-or dans le mur suspendu de Z87, ainsi que 40 mètres à 0,53 g/t équ.-or, dont 8 mètres à 1,54 g/t équ.-or dans le mur inférieur. Ces intersections présentent une minéralisation nettement plus étendue que celle actuellement représentée dans le modèle de ressources.

Le trou 87-26-515 a été foré afin de cibler un secteur historiquement non échantillonné situé à environ 50 mètres en amont-pendage du trou 87-26-529. Ce trou a recoupé plusieurs intervalles minéralisés dans un secteur où le modèle de ressources actuel ne présente aucune minéralisation, en raison de l'attribution, aux intervalles historiques non échantillonnés, d'une valeur correspondant à la moitié de la limite de détection des analyses en laboratoire dans le cadre de l'estimation des ressources. Ces intersections comprennent 8 mètres à 0,80 g/t équ.-or, dont 3 mètres à 1,48 g/t équ.-or; 12 mètres à 0,61 g/t équ.-or, dont 3,5 mètres à 1,52 g/t équ.-or; 7 mètres à 1,15 g/t équ.-or, dont 1 mètre à 5,04 g/t équ.-or; ainsi que 93 mètres titrant 0,46 g/t équ.-or, incluant des intersections de 10 mètres à 1,07 g/t équ.-or et de 10 mètres à 1,06 g/t équ.-or.

À ce jour, Troilus a publié les résultats de 39 trous de forage totalisant 14 521 mètres sur les quelque 24 000 mètres prévus dans le cadre du programme d'optimisation de la fosse Z87, qui comprend le ciblage de ressources présumées et de secteurs non échantillonnés à l'intérieur et autour de l'enveloppe de la fosse de réserves.

Tableau 1. Résultats de forage à Z87

Trou	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Teneur en Au (g/t)	Teneur en Cu (%)	Teneur en Ag (g/t)	Teneur en équ.-or (g/t)
87-26-485 (inclinaison de -47°)							
	63	81	18	0,40	0,01	0,70	0,42
incl	68	69,38	1,38	2,95	0,04	5,00	3,07
	173,5	175	1,5	0,75	0,01	0,50	0,77
	214	221	7	0,20	0,02	0,38	0,23
	233	237	4	0,39	0,03	0,31	0,44
	257,77	273	15,23	0,22	0,03	0,47	0,27
	348	390	42	0,31	0,02	0,32	0,33
	398	527,05	129,05	0,80	0,10	1,11	0,95
incl	449	471	22	2,97	0,29	1,80	3,38
incl	456,18	468,65	12,47	3,91	0,30	1,82	4,34
incl	500	501	1	2,70	0,37	4,40	3,26
	533	563	30	0,61	0,05	1,15	0,69
incl	540	545	5	1,48	0,13	4,08	1,72
incl	543	544	1	2,99	0,21	8,10	3,38
	569	598	29	0,21	0,03	0,53	0,25
87-26-511 (inclinaison de -51°)							
	24	26	2	0,69	0,01	0,25	0,71
	34	51	17	0,43	0,01	0,34	0,45
incl	46	47	1	2,02	0,00	0,25	2,03
	58	67	9	0,17	0,02	0,35	0,21

	80	94	14	0,22	0,00	0,25	0,22
	115,5	117,5	2	0,65	0,00	0,25	0,66
	180	188	8	0,34	0,03	0,47	0,39
	236	240	4	0,52	0,00	0,25	0,53
87-26-515 (inclinaison de -62°)							
	32	38	6	0,28	0,01	0,25	0,30
	50,45	56	5,55	0,80	0,03	1,38	0,86
incl	50,45	51,36	0,91	3,75	0,06	3,00	3,87
	67	73	6	0,24	0,01	0,25	0,25
	98	105	7	1,52	0,01	0,71	1,55
incl	104	105	1	9,57	0,08	3,50	9,73
	141	149	8	0,77	0,02	0,51	0,80
incl	143	146	3	1,48	0,05	0,95	1,55
	190	194	4	0,50	0,00	0,25	0,51
	285	292	7	0,29	0,00	0,25	0,30
	299	324	25	0,22	0,01	0,54	0,24
	350	362,5	12,5	0,45	0,03	1,11	0,50
incl	362	362,5	0,5	7,08	0,00	0,25	7,09
	371	383	12	0,58	0,02	0,60	0,61
incl	371	374,5	3,5	1,49	0,02	0,86	1,52
incl	371	372	1	3,94	0,01	0,25	3,96
	388,5	396	7,5	0,22	0,01	0,25	0,23
	405	412	7	1,11	0,03	0,35	1,15
incl	406	407	1	4,98	0,04	0,70	5,04
	423	516	93	0,42	0,02	0,33	0,46
incl	447	457	10	0,96	0,07	0,69	1,07
incl	447	448	1	5,19	0,07	0,70	5,30
incl	456	457	1	1,77	0,31	2,10	2,21
incl	489	499	10	1,01	0,03	0,38	1,06
incl	490	491	1	3,79	0,08	1,50	3,92
87-26-529 (inclinaison de -60°)							
	130	148,15	18,15	0,47	0,02	0,76	0,52
incl	146	147	1	2,94	0,16	5,40	3,23
	205	209	4	0,34	0,00	0,25	0,34
	219	236	17	0,41	0,01	0,25	0,43
	245	250	5	0,22	0,00	0,25	0,22
	322,4	323	0,6	2,20	0,02	4,30	2,29
	382	455	73	0,31	0,02	0,51	0,35
incl	387	388	1	3,47	0,30	9,60	3,99
incl	424	437	13	0,64	0,06	0,78	0,72
	462	472	10	0,37	0,01	0,25	0,38
	480	487	7	0,22	0,01	0,30	0,24
	513	667	154	0,43	0,05	0,56	0,51
incl	579	624	45	1,00	0,11	0,84	1,15

incl	598	611	13	1,68	0,16	1,38	1,92
incl	598	600	2	4,73	0,46	5,45	5,42
incl	599	600	1	7,34	0,44	7,40	8,02
incl	610	611	1	5,81	0,09	1,10	5,94
	674	714	40	0,45	0,05	1,36	0,53
incl	688	696	8	1,41	0,08	1,23	1,54
incl	691	692	1	6,75	0,19	3,30	7,05
87-26-531 (inclinaison de -60°)							
	15	24	9	0,52	0,01	1,96	0,56
incl	15	16	1	2,32	0,01	3,10	2,38
	47	51	4	0,27	0,00	0,25	0,28
	71	82	11	0,30	0,00	0,31	0,31
	108	116	8	0,21	0,01	0,52	0,22
	251	251,5	0,5	2,07	0,00	4,90	2,14
	272	292	20	0,29	0,01	0,27	0,31
	313	354,4	41,4	0,26	0,01	0,54	0,28
	404	415	11	0,20	0,01	0,30	0,22
	423	548,5	125,5	0,64	0,07	0,95	0,74
incl	440	446	6	0,92	0,07	0,65	1,02
incl	468	542,3	74,3	0,84	0,10	1,20	0,99
incl	491	499,3	8,3	1,83	0,17	1,96	2,09
incl	496	499,3	3,3	2,73	0,30	1,88	3,15
incl	516	517	1	3,69	0,00	0,25	3,70
	560	586,5	26,5	0,44	0,06	1,45	0,54
incl	570	572	2	2,20	0,35	5,30	2,74
87-26-532 (inclinaison de -64°)							
	43	65	22	1,44	0,01	0,55	1,47
incl	48	61	13	2,25	0,01	0,61	2,27
incl	48	51	3	5,35	0,00	0,25	5,36
	122	125	3	0,43	0,00	0,25	0,44
	141	142	1	1,38	0,06	0,50	1,47
	240	242	2	3,68	0,01	1,05	3,70
	281	289	8	0,49	0,00	0,25	0,49
	350	377	27	0,36	0,01	0,34	0,38
incl	350	353	3	1,04	0,05	0,68	1,12
	393	408	15	0,49	0,03	0,32	0,53
incl	393	394	1	2,87	0,01	0,25	2,89
	439	457	18	1,66	0,02	0,27	1,69
incl	442	443	1	26,50	0,02	0,60	26,53
	464	542	78	0,64	0,09	1,04	0,78
incl	465	473	8	2,03	0,32	3,17	2,50
incl	468	473	5	2,64	0,42	4,42	3,26
incl	493	506	13	0,92	0,09	0,73	1,05
	564	566	2	0,94	0,03	0,53	0,99

	576	600	24	0,42	0,02	0,88	0,47
incl	591	592	1	2,74	0,02	2,70	2,80
incl	599	600	1	2,76	0,01	0,70	2,79
87-26-534 (inclinaison de -53°)							
	105	113	8	0,18	0,01	0,25	0,20
	140	154	14	0,33	0,01	0,28	0,34
incl	147	148	1	1,74	0,04	0,70	1,80
	185	210,6	25,6	0,47	0,01	0,27	0,48
incl	192	197	5	1,28	0,02	0,25	1,31
incl	208	208,5	0,5	3,95	0,00	0,25	3,96
	218	225	7	0,65	0,04	0,46	0,72
incl	223	224	1	2,66	0,03	0,25	2,70
	240	250	10	2,92	0,07	0,69	3,02
incl	242	243	1	2,32	0,00	0,25	2,33
incl	249	250	1	24,30	0,21	1,20	24,59
	269	270	1	1,08	0,01	0,25	1,09
	305	310	5	0,21	0,01	0,25	0,22
	317	330	13	0,46	0,03	0,31	0,50
	336	359	23	0,99	0,05	0,70	1,07
incl	339	340	1	3,57	0,06	3,10	3,69
incl	347	349	2	2,06	0,14	1,15	2,26
incl	356	358	2	5,23	0,19	2,35	5,52
	365	400	35	0,65	0,04	0,41	0,71
incl	371	390,9	19,9	0,91	0,05	0,50	0,99
incl	371	381	10	1,62	0,05	0,58	1,69
incl	380	381	1	7,66	0,03	0,50	7,71
	406	434	28	0,16	0,06	0,61	0,25
	450	471	21	0,92	0,04	0,86	0,98
incl	450	451	1	10,05	0,16	3,50	10,31
incl	459	460	1	2,37	0,09	1,10	2,50
	484	497	13	0,17	0,03	0,41	0,22
87-26-544 (inclinaison de -55°)							
	144	157	13	0,17	0,02	0,28	0,20
	160	164,5	4,5	0,20	0,03	0,34	0,25
	187,2	194,5	7,3	0,35	0,06	0,63	0,44
	222	225	3	1,48	0,06	2,23	1,59
	248	275	27	0,21	0,01	0,40	0,23
	282	286	4	0,37	0,03	0,54	0,42
	292	302	10	0,23	0,03	0,53	0,27
	309	314	5	0,84	0,03	0,54	0,88
incl	313	314	1	2,16	0,03	1,10	2,21
	332	336	4	0,21	0,05	0,60	0,28
	345	366	21	0,20	0,05	1,19	0,28
87-26-545 (inclinaison de -55°)							

	120	124	4	0,67	0,01	0,25	0,69
Incl	122	123	1	1,61	0,01	0,25	1,62
	155	161	6	0,64	0,08	3,24	0,79
Incl	157	158	1	2,30	0,16	10,50	2,66
	180	185	5	0,20	0,01	0,49	0,23
	245	254	9	0,49	0,01	0,28	0,51
incl	253	254	1	3,30	0,01	0,50	3,33
	286	299	13	0,22	0,05	0,42	0,30
	318	328	10	1,84	0,12	0,63	2,01
incl	318	322	4	4,21	0,22	1,01	4,51
incl	321	322	1	12,05	0,07	0,50	12,15
	334	348	14	0,30	0,09	0,72	0,44
	354	361	7	0,48	0,05	0,49	0,56
	367	396	29	0,46	0,02	0,69	0,50
incl	376	380	4	1,33	0,01	0,25	1,36
incl	376	377	1	3,19	0,01	0,25	3,20
	419	425	6	0,33	0,07	1,36	0,44
	435	436	1	3,22	0,00	0,50	3,23
incl	419	420	1	1,26	0,22	4,30	1,61

* *équ.-or* = teneur en Au + 1,3365 × teneur en Cu + 0,0136 × teneur en Ag

Assurance et contrôle de la qualité

Dans le cadre du programme de forage, des échantillons d'analyse d'un mètre ont été prélevés à partir de carottes de calibre NQ, puis sciés en deux. Une moitié a été envoyée pour analyse au laboratoire ALS de Sudbury, en Ontario, un laboratoire commercial certifié, tandis que l'autre moitié a été conservée à des fins de vérification, de contre-analyses et de référence future. Un programme rigoureux d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ/CQ) a été appliqué à tous les échantillons, comprenant l'insertion d'un étalon minéralisé certifié et d'un échantillon blanc dans chaque lot de 25 échantillons. Chaque échantillon a été préparé selon une méthode standard de concassage visant un passage à 85 % sous 75 microns sur une fraction de 500 g. Les échantillons ont été analysés par pyroanalyse 1-AT (30 g) avec finition par absorption atomique, et lorsque les résultats dépassaient 3,5 g/t d'or, les analyses ont été reprises avec une finition gravimétrique. Pour les échantillons AQ/CQ, une pyroanalyse de 50 g a été réalisée. En plus de l'or, le laboratoire ALS a effectué une analyse multiélémentaire ME-ICP61 portant sur 33 éléments par digestion à quatre acides ICP-AES.

Personnes qualifiées

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par M. Nicolas Guest, géoscientifique professionnel et directeur de l'exploration, en tant que personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Guest est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

Divulgarion par rapport à l'équ.-or

Les formules utilisées pour calculer les valeurs en équivalent or des ressources sont les suivantes : pour la fosse 87, équ.-or = $Au + 1,3365 \times Cu + 0,0136 \times Ag$; pour la fosse J, équ.-or = $Au + 1,3618 \times Cu + 0,0137 \times Ag$; pour la fosse SW, équ.-or = $Au + 1,3856 \times Cu + 0,01141 \times Ag$; et pour la fosse X22, équ.-or = $Au + 1,3168 \times Cu + 0,0136 \times Ag$. L'équ.-or a été calculé en utilisant des prix des métaux de 2 415 \$/oz pour l'Au, de 4,60 \$/lb pour le Cu et de 32,00 \$/oz pour l'Ag, ainsi que des taux de récupération de 84,5 % pour l'Au, de 86,9 % pour l'Ag et de 88,1 % pour le Cu dans la fosse J; de 85,9 % pour l'Au, de 87,6 % pour l'Ag et de 87,9 % pour le Cu dans la fosse 87; de 82,1 % pour l'Au, de 87,1 % pour l'Ag et de 87,1 % pour le Cu dans la fosse SW; et de 85,6 % pour l'Au, de 87,0 % pour l'Ag et de 86,3 % pour le Cu dans la fosse X22.

À propos de Corporation minière Troilus

Corporation minière Troilus est une société minière canadienne en phase de développement qui se consacre à l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Le projet Troilus est situé dans le territoire minier de premier rang du Québec, au Canada, où la Société détient une vaste propriété de 435 km² au sein de la ceinture de roches vertes de Frôtet-Evans. Le rapport technique présente une exploitation minière à ciel ouvert à grande échelle d'une durée d'environ 26 ans et d'une capacité de traitement de 50 000 t/j, positionnant le Projet comme un actif phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications d'entreprise

+1 (647) 276-0050

info@troilusmining.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, les déclarations concernant l'incidence des résultats de forage sur la Société; le rapport technique ainsi que les résultats, hypothèses et conclusions qui y sont présentés, y compris les différents paramètres économiques, financiers et opérationnels du Projet, tels que le calendrier et le volume de la production future du Projet, les attentes relatives au TRI, à la VAN, à la période de récupération et aux coûts du Projet, les méthodes d'exploitation minière et de traitement envisagées, les infrastructures proposées, la durée de vie prévue de la mine, les teneurs et taux de récupération anticipés, la possibilité d'accroître l'envergure du Projet et le potentiel du Projet de devenir un projet minier phare en Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du Projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves minérales; le calendrier et l'ampleur des activités d'exploration futures prévues; les coûts des activités futures; les dépenses d'investissement et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité anticipée des investisseurs à continuer de bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de son expertise technique et du soutien des communautés locales; ainsi que les résultats anticipés du programme de forage 2026 de la Société et leur incidence possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes tels que

« prévoit », « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est censé », « budget », « planifié », « estime », « prédit », « a l'intention de », « poursuit », « anticipe », « n'anticipe pas » ou « croit », ou encore par l'utilisation de variantes de ces termes et expressions, ou par des déclarations indiquant que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « pourraient », « devraient », « seront », « seraient susceptibles de » ou « pourront » être réalisés, survenir ou être atteints.

Les déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses et autres facteurs importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Ces déclarations et renseignements reposent sur de nombreuses hypothèses relatives aux stratégies commerciales actuelles et futures ainsi qu'au contexte dans lequel Troilus exercera ses activités dans l'avenir. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés dans les déclarations prospectives figurent notamment les fluctuations des devises, le contexte économique mondial, la dilution, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques connus et inconnus, à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives, notamment, sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société permettront d'accroître les ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales et des réserves minérales; le degré élevé d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études minières et économiques qui reposent dans une large mesure sur diverses hypothèses; les variations du prix de l'or et des autres métaux; les fluctuations des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement requis pour le développement du Projet; les risques et incertitudes liés au développement de projets miniers; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; l'évolution future du prix de l'or et des autres métaux; les accidents, conflits de travail et pénuries de main-d'œuvre; ainsi que les risques environnementaux et autres risques associés à l'industrie minière, y compris, sans limitation, les risques et incertitudes décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société, ses rapports techniques et les autres documents d'information continue déposés sous le profil de la Société au www.sedarplus.ca. Bien que Troilus ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives, il pourrait exister d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ne soient pas conformes aux attentes, aux estimations ou aux intentions. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Troilus n'assume aucune obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, sauf dans la mesure requise par les lois applicables en matière de valeurs mobilières.